

Formation à destination des élu.e.s, DAC
et directeurs.rices d'agences culturelles

ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'UN TIERS-LIEU CULTUREL SUR SON TERRITOIRE

ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'UN TIERS-LIEU CULTUREL SUR SON TERRITOIRE

Formation à destination des élu.e.s, DAC et directeurs.rices d'agences culturelles.

> **Format** : 1 jour 1/2 d'expédition apprenante et d'ateliers mobilisant les savoirs et la méthode LUCAS dans les Tiers-Lieux culturels marseillais, les plus repérés en France : la Friche Belle de Mai, la Fabulerie et les Ateliers Jeanne Barret.

> **Dates et lieu** : 5 & 6 octobre 2022 à Marseille

OBJECTIFS

- Appréhender ce qu'est un Tiers-lieu culturel et son rôle dans la mise en œuvre d'une culture de la coopération sur un territoire.
- Développer son projet de Tiers Lieu culturel avec son écosystème territorial.
- Connaître les modèles économiques et de gouvernance des différents types de Tiers-lieux.
- Comprendre les impacts territoriaux potentiels d'un Tiers-Lieu.
- Co-construire des politiques culturelles de soutien à l'émergence, la gestion et le développement des politiques culturelles.

PROGRAMME

JOUR 1 - Immersion et acculturation

- 12h – 13h45 / Déjeuner à proximité de la Fabulerie pour les participants qui le souhaitent
- 13h45 – 18h / Acculturation
 - Mise en perspective historique et politique des Tiers Lieux culturels
 - Définition(s) et typologie de Tiers Lieux culturels
 - L'ingénierie des Tiers Lieux culturels (modèles économiques et de gestion, gouvernance, rôle des artistes, place des usagers...)
 - Les impacts socio-économiques, environnementaux et territoriaux des Tiers Lieux culturels
 - Visite de la Friche Belle de Mai, compréhension des modèles de économique et de gouvernance.
- 19h... / Soirée culturelle et dîner à la Friche Belle de Mai

JOUR 2 – Exploration et capitalisation

- 9h – 12h30 / Visite de deux tiers-lieux marseillais : les Ateliers Jeanne Barret et la Fabulerie. Immersion au sein des espaces (les participants seront munis d'un carnet d'exploration), compréhension des modèles économiques et de gestion.
- 12h30 – 14h / Pause déjeuner
- 14 h – 17h / Capitalisation
 - Synthèse et débats sur les enseignements des Tiers lieux culturels marseillais (Quelles bonnes idées à reprendre ? Quels écueils à éviter ? ...)
 - Atelier de capitalisation : réflexions partagées sur le développement d'un Tiers Lieu culturel ou d'une politique de Tiers Lieux culturels, à partir d'études de cas proposés par les participants.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux élu.e.s et aux directeurs/trices des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements. Elle est également ouverte aux élu.e.s et agent.e.s des réseaux professionnels partenaires de la fédération (dans la limite des places disponibles). L'inscription en binôme élu.e / technicien.ne est recommandée.

Nombre maximum de stagiaires : 20.

PRÉREQUIS

Acteurs souhaitant appréhender le phénomène des tiers lieux culturels et/ou créer un tiers lieu.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation alternera des temps de plénières descendants ou participatifs et des temps de travail en sous-groupe mais aussi des témoignages de participants et de cas inspirants sur le territoire de la formation (rencontres et/ou visites).

La formation est organisée autour d'apports théoriques et de temps de mise en pratique et d'appropriation. Il est attendu de la part des participants une participation et un questionnement continu et actif de ce qu'ils sont en train de vivre.

FORMATEUR

Raphaël Besson

Directeur de Villes Innovations

Expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire (laboratoire PACTE, université de Grenoble). Spécialiste des Tiers Lieux, des politiques d'innovation urbaine et des politiques socio-économiques et culturelles des territoires. Cofondateur du LUCAS, Laboratoire d'usages culture(s)- arts – société.

Cette formation est proposée par l'Institut pour la Formation des Élus Territoriaux (IFET), en partenariat avec la Fédération Arts Vivants et Départements (FAVD).

Inscriptions auprès de l'IFET :

Directeur général adjoint : René-Pierre ALMÉRAS

06 70 10 52 14 - 01 45 49 64 02 -

renepierre.almeras@departements.fr

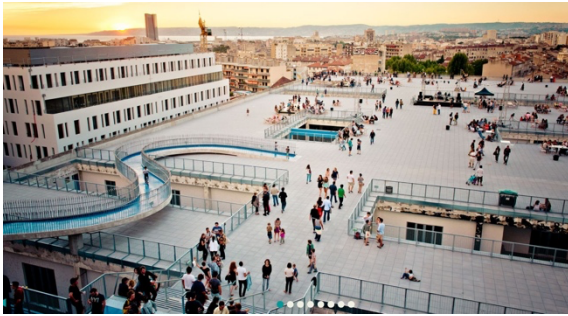
Agrément du ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux

Déclaration d'existence : 12 75 22043 75 - Siret : 403 805 898 000 18 - Code APE : 9499Z



LES TIERS LIEUX VISITÉS

LA FRICHE DE LA BELLE DE MAI



Prototype né en 1992 de ce que l'on nomme aujourd'hui les « Tiers-Lieux », nouveaux modèles culturels et urbains, la Friche rassemble dans un lieu unique et réinventé, transformation urbaine, permanence artistique, lien au territoire et coopération active dans le sens de l'intérêt général.

Née de l'ancienne usine de la Seita, aujourd'hui lieu de création et d'innovation, La Friche la Belle

de Mai est à la fois un espace de travail pour ses 70 structures résidentes (350 artistes, producteurs, salariés qui y travaillent quotidiennement) et un lieu de diffusion (600 propositions artistiques publiques par an, de l'atelier jeune public aux plus grands festivals). Avec près de 450 000 visiteurs par an, la Friche la Belle de Mai est un espace public multiple de 45 000 m² où se côtoient 5 salles de spectacles et de concert, des jardins partagés, une aire de jeux et de sport, un restaurant, une librairie, une crèche, 2400 m² d'espaces d'exposition, un toit terrasse de 8000 m², un centre de formation.

LA FABULERIE

La Fabulterie, fabrique numérique et tiers-lieu culturel fait vivre depuis 2010 des projets innovants qui tentent d'ouvrir la connaissance au plus grand nombre, stimuler les imaginaires et décrypter ce monde en régime numérique, de façon à mieux préparer les nouvelles générations à en être les moteurs.



Depuis 2010, la Fabulterie développe pour les professionnel.le.s et le grand public des programmes et créations numériques dédiés à la valorisation de collections patrimoniales, connaissances scientifiques et pédagogiques sous une forme ludique et expérientielle. Depuis 2014, la Fabulterie c'est aussi un tiers-lieu culturel et numérique à Marseille, abritant un espace de coworking, une cantine de chef.fe et une programmation culturelle et numérique proposant pour tous les âges des expériences créatives, culturelles et festives (atelier de pratique amateur, cuisine, danse, conférences, jeux, bals...) ! Et depuis 2021, la Fabulterie a eu une petite sœur à la campagne : la Fabulterie en Herbe, à Saint-Etienne-Vallée-Française dans les Cévennes !

LES ATELIERS JEANNE BARRET

Jeanne Barret est un lieu d'expérimentation, de production et de création artistique, dans une approche écosophique et pluridisciplinaire en lien avec son village.

Le lieu abrite :

- des ateliers d'artistes, des espaces de travail
- un espace de diffusion et de programmation (expositions, projections, workshops, rencontres ...)
- un espace d'hospitalité pour les habitants et les associations du territoire.



AUTOUR DE LA FORMATION

Entre les deux journées de formation, nous vous proposons un moment de convivialité à vivre dans un tiers-lieu emblématique de Marseille, parmi les plus repérés en France : la Friche Belle de Mai. Au programme : un spectacle de la Comédie Française avec une pièce radicalement contemporaine mise en scène par Maëlle Poésy, suivi d'un diner aux Grandes Tables de la Friche.

Mercredi 5 octobre 2022 – 19h

7 Minutes / Comédie Française, Maëlle Poésy

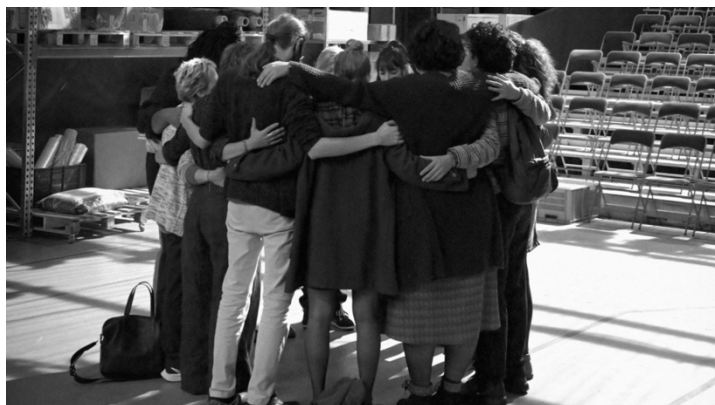
Théâtre – Friche de la Belle de Mai / Théâtre du Gymnase

La Comédie-Française s'installe à la Friche la Belle de Mai avec une pièce radicalement contemporaine qui fait écho au passé populaire et ouvrier de l'ancienne usine de tabac.

Le dramaturge italien Stefano Massini s'est fait connaître avec La Saga des Lehman Brothers abordant sans détour les dérives du capitalisme. Son théâtre, toujours politique et parlant, prend cette fois pour cadre l'atelier d'une fabrique de tissu au moment de son rachat.

Les 7 minutes, qui donnent son titre à la pièce, sont au cœur d'une proposition patronale aussi piègeuse que contestée par des salariées d'âges et d'origines divers

mises face à un dilemme : accepter de réduire leur pause quotidienne pour sauver leur emploi. Dans un dispositif bi-frontal sous haute tension, l'abattage de onze comédiennes exalte l'urgence d'un salutaire soulèvement.



Le restaurant Les Grandes Tables de la Friche

Imaginer des ponts entre art et cuisine.



En mai 2006, les grandes Tables ont ouvert à la Friche la Belle de Mai, un restaurant qui puisse être un lieu de rencontres, de partages culinaires et culturels et de réflexion sur la cuisine et l'alimentation. Plus qu'un restaurant, les grandes Tables sont un véritable lieu d'expérimentation et de création, avec l'idée de « faire culture » dans une vraie convivialité et accessibilité.

Le restaurant marie le quotidien et l'extraordinaire, développe des démarches innovantes et festives, crée la rencontre entre des pratiques professionnelles et amateurs, et entre des pratiques d'ici et d'ailleurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux **élu.e.s** et aux **directeurs/trices** des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements. Elle est également ouverte aux élu.e.s et agent.e.s des réseaux professionnels partenaires de la fédération (dans la limite des places disponibles). L'inscription en binôme élu.e / technicien.ne est recommandée.

TARIFS

Adhérent FAVD ou IFET : 900 € par personne

Non-adhérent : 1 200 € par personne

Pour les élu-e-s non adhérent-e-s de l'IFET : adhésion obligatoire (50 €)

DATES

Formation : Mercredi 5 octobre (14h-18h30) et jeudi 6 octobre 2022 (9h-17h).

Autour de la formation (optionnel) :

- Mercredi 5 octobre : déjeuner à proximité de la Fabulerie (repas à la charge des participant.e.s)
- Mercredi 5 octobre : soirée conviviale à la Friche Belle de Mai (repas + spectacle inclus dans le tarif de la formation)
- Jeudi 6 octobre : déjeuner à proximité de la Fabulerie (repas à la charge des participant.e.s)

ACCÈS

Rendez-vous mercredi 5 octobre dans les locaux de la Fabulerie

10 Bd Garibaldi, 13001 Marseille

Métro M2 – Arrêt Noailles

Tramway T1 – Arrêt Noailles / T2 – Arrêt Canebière Garibaldi

Bus 81 – Arrêt Noailles

Parkings Gambetta – Gare Saint Charles / Cours Julien

Train Gare routière – 10 minutes à pied / Gare SNCF St Charles – 10 minutes à pied

Vélo Stations 1264 et 1245

ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

Renseignements : Bérénice Sarda / 07 79 67 97 42 / formation@arts-vivants-departements.fr

Inscriptions : René-Pierre Alméras / 06 70 10 52 14 / renepierre.almeras@departements.fr

OFFRE EXCLUSIVE

aux participant·e·s de la formation

25% de réduction sur les abonnements
et les commandes aux revues
NECTART et **DARD**



offre valable sur un abonnement individuel, sur un abonnement aux deux revues ainsi que sur la commande de numéros spécifiques



découvrez les revues sur editions-attribut.com

contactez-nous 07 84 23 12 89 / administration@editions-attribut.fr